

LECTURE DES PAYSAGES CULTURELS ET MAINTIEN DE L'IDENTITÉ DES LIEUX

Pierre Larochelle, Université Laval, Québec

VII^e Séminaire sur les paysages culturels
« Notre patrimoine paysagiste : Les paysages culturels »

La Plata, 8-10 novembre 2001

Résumé

La présente communication aborde le problème du maintien de l'identité culturelle des lieux dans les pratiques de gestion du patrimoine et d'aménagement des milieux bâtis.

Au cours du XX^e siècle, la notion de patrimoine bâti s'est progressivement élargie pour en venir à englober l'ensemble des structures anthropiques héritées qui supportent la mémoire collective des communautés dont elles racontent l'histoire et encadrent la vie. Une telle extension pose le problème de la limite de validité des politiques traditionnelles de préservation des monuments et des centres historiques.

L'auteur soutient que les fondements et les postulats mêmes des théories de la restauration sont devenus obsolètes à la lumière du développement récent des connaissances dans le domaine de la morphogenèse des établissements humains. Il affirme la nécessité de remplacer les prescriptions et les normes de la doctrine de restauration par les règles de grammaire générative tirées d'une « lecture » des milieux bâtis existants appréhendés en tant que produits de la culture matérielle. Il s'agit de décrire et d'expliquer les caractères essentiels des paysages culturels, d'identifier les permanences structurales qui leur permettent de conserver, à travers le changement, une forme reconnaissable. Il faut pour cela adopter les outils cognitifs d'un nouveau cadre théorique axé sur l'étude scientifique des processus historiques de formation et de transformation des milieux bâtis.

Le paysage culturel comme patrimoine bâti

Le concept de « paysage culturel » et celui de « patrimoine bâti » en sont venus à revêtir des significations pratiquement analogues. Les deux notions réfèrent à un même objet, à une même réalité : le territoire humanisé. Elles impliquent surtout une façon similaire de regarder le milieu construit, de l'appréhender à la fois comme le résultat de l'interrelation entre les sociétés et les lieux et comme l'illustration concrète de l'histoire de la civilisation et des établissements humains.

L'idée d'une utilisation humaine des lieux et la reconnaissance du fait que le milieu exprime des attitudes et valeurs humaines du passé constituent en effet

deux traits qui sont communs à presque toutes les définitions de l'expression « paysage culturel ». Une indivisibilité des valeurs culturelles et naturalistes résulte de cette manière particulière de regarder le territoire qui met l'accent non sur ses caractéristiques visibles mais sur les relations entre les activités humaines et le milieu naturel.

Le sens de la locution « paysage culturel » est beaucoup plus complexe et plus compréhensif que l'acception usuelle du concept de « site » — l'idée de paysage considéré du point de vue de l'esthétique et du pittoresque — qui fait généralement pendant au concept de « monument » dans les noms des instances vouées à sa défense et à la mise valeur du patrimoine bâti. C'est aussi une expression plus intégrante des éléments de magnitudes diverses qui entrent dans la composition de l'environnement construit. On peut l'appliquer tant à une petite place urbaine qu'à toute une ville ou à une vaste aire géographique modifiée par pratiques humaines et qui se voit accorder par un peuple une signification culturelle spéciale.

Élargissement de la notion de patrimoine

Avec le temps, le champ du patrimoine bâti s'est considérablement élargi, s'étendant à l'ensemble du territoire humanisé vu comme enregistrement et manifestation tangible de l'histoire de la civilisation. D'une part, la période concernée par l'idée de patrimoine s'est progressivement allongée. D'abord réservée aux monuments de l'Antiquité, elle s'est graduellement étendue à ceux du moyen âge, puis à ceux de l'ère préindustrielle, jusqu'à inclure, au cours des deux dernières décennies, les œuvres majeures des vedettes du Mouvement moderne. D'autre part, le corpus des biens culturels n'a cessé d'augmenter. Originellement retreint aux « monuments » et aux « monuments historiques » — c'est-à-dire aux seuls édifices remarquables pour leur intérêt esthétique ou historique — l'application de la notion de patrimoine s'est ensuite étendue à l'architecture mineure, aux constructions vernaculaires, puis aux bâtiments industriels.

La désignation des arrondissements historiques était traditionnellement fondée sur le fait qu'ils renfermaient une concentration d'édifices d'intérêt patrimonial. Avec l'émergence des notions de patrimoine urbain et territorial, on a récemment pris conscience de la signification culturelle et de la valeur historique intrinsèques des structures à grande échelle du milieu bâti, généralement plus anciennes et beaucoup plus permanentes que les seules composantes architecturales.

Ainsi, dans son acception élargie actuelle, la locution « patrimoine bâti » recoupe celle de « paysage culturel ». Comme elle, elle considère tout le cadre bâti comme un produit de la culture matérielle.

Définition du patrimoine bâti

Dans son acception élargie actuelle, on peut définir le patrimoine bâti comme : l'ensemble des établissements humains hérités, produits des relations historiques entre les communautés, leurs activités et des lieux. Il comprend un ensemble d'éléments organisés dans des structures d'échelles diverses : monuments, édifices ; tissus urbains ; villes et les villages ; organismes territoriaux ; grands écoumènes humains.

Le patrimoine bâti est un bien collectif : il recèle des valeurs de savoir et d'art : il supporte la mémoire collective des groupes sociaux dont il raconte l'histoire et encadre la vie. Reflet de l'évolution sociale et culturelle des sociétés, il témoigne de leur appropriation du territoire et de leur adaptation au milieu ; de leurs institutions et de leurs valeurs ; des modes de vie, de l'art d'habiter et des pratiques constructives qui se sont développées sur leur territoire ; des courants esthétiques qui ont suscité l'adhésion de leurs ancêtres et de leur créativité. Le patrimoine bâti constitue l'un des éléments essentiels qui distinguent les peuples.

Renversement des valeurs

Cet élargissement du concept de patrimoine bâti ne correspond pas uniquement à un changement d'ordre quantitatif. Il correspond à une profonde remise en question de l'échelle des valeurs qui sous-tend les politiques de gestion du patrimoine. Celles-ci postulent la supériorité de la culture savante sur la culture populaire comme l'histoire officielle de l'architecture et de l'urbanisme, dérivée de l'histoire des arts décoratifs.

Étude scientifique des processus de genèse et de transformation des milieux bâtis	Pratiques traditionnelles de protection et de mise en valeur des biens culturels
--	---

OBJETS PRIVILÉGIÉS	
Types bâtis dominants / Produits communs (typiques de la culture matérielle)	Oeuvres marquantes Uniques ou rares, originales
Architecture mineure, vernaculaire (sans architectes)	Auteurs éminents
Produits d'une conscience spontanée Pratiques fondées sur des habits (Culture populaire)	Produits d'une conscience critique (Objet précédé d'un projet) (Culture savante)

Les pratiques traditionnelles de protection et de mise en valeur des biens culturels ne jugent digne d'attention qu'une faible minorité d'objets exceptionnels. Elles accordent un intérêt privilégié aux oeuvres marquantes, uniques ou rares, originales. Elles s'intéressent principalement aux produits d'une conscience critique, c'est-à-dire aux seuls objets dont la réalisation est précédée d'un projet.

Elles valorisent surtout les créations d'auteurs éminents qui participent à la culture savante.

Le développement, depuis les années cinquante, d'une nouvelle discipline scientifique vouée à l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis est étroitement lié à un renversement complet de l'importance relative de la culture savante et de la culture populaire.

Les tenants de la morphologie soutiennent que les produits les plus communs, les plus typiques, sont ceux qui expriment le mieux des valeurs et des pratiques d'un groupe social. Par conséquent, ils accordent le même intérêt à l'architecture dite mineure, vernaculaire, celle qui est produite sans architectes, qu'aux monuments. Ils considèrent que les objets construits qui sont le produit d'une conscience spontanée sont forcément plus représentatifs de la culture matérielle héritée, précisément parce qu'ils sont réalisés selon une manière de faire gouvernée par des habitus transmis de génération en génération.

Étude scientifique des processus de genèse et de transformation des milieux bâtis	Pratiques traditionnelles de protection et de mise en valeur des biens culturels
--	---

INTÉRÊT POUR LES PAYSAGES	
	<p>Sites naturels À l'état sauvage (inhabités) Le désert, la jungle, la mer Accidents de terrain spectaculaires</p>
<p>Paysages qui résultent d'un processus d'humanisation du territoire Symbiose nature culture (Produits d'un développement organique) Créations collectives</p>	<p>Paysages culturels (artefacts) Paysages clairement définis et créés intentionnellement par l'homme Parcs et jardins historiques (Qui résultent d'un projet conscient)</p>

En ce qui concerne l'intérêt pour les paysages, les instances qui s'occupent de la défense du patrimoine s'intéressent à deux catégories de paysages fondées sur une opposition nature — artifice. D'une part, les sites dits naturels, c'est-à-dire non modifiés par des interventions humaines, par conséquent, inhabités et encore à l'état sauvage ; de plus en plus rares, ils se limitent à quelques parties de déserts ou de la jungle et à quelques accidents de terrain spectaculaires comme les chutes et les canyons ; d'autre part, les paysages clairement définis et créés intentionnellement par l'homme. On considère qu'ils appartiennent au patrimoine culturel précisément dans la mesure où ils sont assimilables à de véritables artefacts. C'est le cas des parcs et des jardins historiques, créés à un moment particulier de l'histoire et habituellement œuvres d'auteurs notoires : d'un Le Nôtre

ou d'un Olmsted. Encore une fois, cela ne concerne que d'infimes portions du territoire humanisé et constitue l'exception plutôt que la règle en matière de paysages culturels.

Entre ces deux extrêmes, les politiques du patrimoine accordent généralement peu d'attention aux paysages qui se sont développés de façon organique, dans le cadre des processus d'humanisation des territoires. Ceux-là sont soumis à des transformations constantes et ils résultent d'une multitude d'interventions, tant des individus que des pouvoirs publics ; par conséquent, on doit les considérer comme des créations collectives.

Le degré de « naturalité » et d'artificialité des paysages culturels peut varier considérablement entre, d'une part, les territoires seulement pourvus de chemins permettant de les traverser mais dans lesquels il n'y a pas encore d'établissements humains permanents, même saisonniers et, d'autre part, les métropoles et les grandes conurbations urbaines.

Qu'ils soient ruraux ou urbains, les paysages culturels peuvent être déchiffrés comme des palimpsestes qui conservent un enregistrement des traces sédimentées de toutes les phases d'occupation humaine des lieux.

Obsolescence des théories de la conservation

Avec la reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un nombre de plus en plus grand de composantes de l'environnement construit, on assiste à une crise des politiques de gestion du patrimoine bâti. Conçues pour la conservation des objets d'art, puis des monuments-œuvres d'art, les approches et les méthodes développées pour la protection et la mise en valeur des biens culturels ont dépassé leur limite de validité dès qu'on a cherché à étendre leur application au patrimoine bâti compris dans un sens élargi.

Les méthodes de restauration des monuments historiques se sont rapidement avérées inapplicables aux bâtiments ordinaires qui constituent la très grande majorité des composantes bâties des quartiers anciens. Les mécanismes de contrôle des transformations et les mesures d'encadrement des projets d'intervention conçus pour les centres historiques sont inadéquats pour la requalification des tissus urbains anciens et ne peuvent certainement pas être étendus aux quartiers périphériques des villes. Enfin, les concepts et les méthodes avec lesquelles on aborde les problèmes relatifs à la conservation des sites naturels ne sont certainement pas non plus applicables à la protection des paysages culturels.

Il s'est avéré nécessaire de développer de nouveaux outils cognitifs pour restaurer les tissus urbains anciens et assurer la protection des paysages culturels urbains et ruraux. C'est le cas des méthodes de relevés et de réhabilitation typologiques, initiées avec les études de Caniggia sur Côme, puis appliquées au centre de Bologne ; du nouveau type de guide d'entretien et d'adaptation du bâti ancien, le *Manuale di recupero*, devenu le principal instrument de gestion du

patrimoine bâti dans le centre historique de Rome¹ ; des mécanismes de sauvegarde des perspectives visuelles remarquables mis au point dans la pratique du design urbain.

Pour ma part, je vais jusqu'à affirmer que les fondements théoriques sur lesquels s'appuient les pratiques de conservation sont maintenant obsolètes. Une meilleure compréhension des lois immanentes qui gouvernent les processus de transformation des milieux bâtis, issue de la recherche récente, nous incite à une sérieuse remise en question des postulats et de certains des principes fondamentaux qui servent de bases théoriques à la doctrine de conservation. C'est le cas du précepte du respect de l'authenticité, l'un de ses principaux points de doctrine, dont la pertinence dans le champ du bâti est aujourd'hui fortement contestée par certains experts².

AUTHENTIQUE Qui est attesté, certifié conforme à l'original. (PRobert)

AUTHENTICITÉ Qualité d'un écrit, d'un discours, d'une oeuvre émanant réellement de l'auteur auquel on l'attribue. (PRobert)

Comme l'écrit Umberto Eco, la notion d'authenticité et le concept de faux qui est son corollaire correspondent à une préoccupation légitime des collectionneurs et des antiquaires³. Dans leur mentalité, le certificat d'authenticité établit la valeur marchande et ils doivent se prémunir contre les copies. À la rigueur, on peut appliquer la notion d'authenticité à un bien culturel auquel on attribue une valeur de document historiographique, donc à conserver en excluant toute modification. Dans le monde de l'architecture et des paysages, soumis à un processus de transformation continu, la falsification n'a aucun sens économique et, par conséquent, n'a pas de sens tout court. Il n'y a donc pas lieu d'aller jusqu'à interdire en son nom la réalisation différée conforme aux plans d'origine ou la réfection à l'identique des surfaces de sacrifice requise depuis toujours pour l'entretien des bâtiments.

Le concept d'authenticité n'est d'aucune utilité pour identifier les caractères essentiels et distinctifs qui confèrent aux paysages culturels et aux structures à grande échelle du milieu bâti une valeur patrimoniale, ni pour distinguer ce qui doit être conservé de ce qu'on peut démolir ou remplacer, ou encore pour savoir comment concilier la transformation du cadre bâti existant et la sauvegarde de l'identité des lieux.

L'identité des lieux

S'il est un concept plus pertinent et qui a une valeur opératoire pour le contrôle des transformations dans les paysages culturels, ce serait plutôt celui d'identité. Leur valeur patrimoniale tient précisément au fait que les paysages humanisés participent à la construction des identités collectives.

IDENTIQUE (dans le temps) Qui reste le même individu en dépit des changements survenus.

IDENTITÉ Le fait pour une personne d'être tel individu, de pouvoir être également reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments qui l'individualisent : ces éléments.

CHANGEMENT Le fait de ne plus être le même. État de ce qui évolue, se modifie, ne reste pas identique.

Selon leurs définitions, il semble que les notions d'identité (dans le temps) et de changement soient incompatibles. Comment une chose peut-elle à la fois demeurer la même et devenir différente ? Nul n'a mieux posé ce problème du maintien de l'identité des lieux que l'écrivain Italo Calvino dans la description poétique de Maurilia dans *Les villes invisibles* :

À Maurilia, le voyageur est invité à visiter la ville et en même temps à observer de vieilles cartes postales illustrées qui la représentent telle qu'elle était autrefois : la même place, identique, avec une poule au lieu de la gare d'autobus, le kiosque à musique au lieu de la voie surélevée, deux jeunes femmes avec un parasol blanc à la place de la fabrique d'explosifs. Pour ne pas décevoir les habitants, il faut que le voyageur louange la ville des cartes postales et la préfère à la ville actuelle, en ayant toutefois soin de contenir son regret des changements dans des règles précises [...]

Gardez-vous de leur dire que des villes différentes se succèdent parfois sur un même sol et sous le même nom, qu'elles naissent et meurent sans s'être connues, incommunicables entre elles. [...] Italo Calvino. *Les villes et la mémoire*. 5.

De fait, bien qu'ils soient soumis à des processus de transformation continus, les milieux bâtis peuvent conserver à travers le changement une identité reconnaissable. L'enjeu majeur de l'aménagement urbain et territorial consiste précisément à concilier les transformations nécessaires du cadre bâti avec la sauvegarde des caractères essentiels et distinctifs qui fondent l'identité des lieux. Le maintien d'une identité reconnaissable dans le temps est dû à l'existence de « permanences structurales » qui assurent la continuité dans les processus de transformation en raison du fait que les éléments les plus anciens ont été générateurs des formes ultérieures ou les ont conditionnées.

PERMANENCES STRUCTURALES Formes qui conservent des caractéristiques reconnaissables à travers le changement, en dépit du renouvellement de leurs composantes.

Identifier les permanences structurales d'un lieu ou d'un paysage équivaut à évaluer son degré de « transformabilité ». Les structures anthropiques héritées témoignent des modes de production précédents et constituent la matrice des transformations à venir. L'inertie des formes existantes fixe des limites au changement. Dans les établissements humains, la permanence est fonction de l'échelle : les éléments à petite échelle sont modifiés ou remplacés plus fréquemment tandis que les structures à grande échelle subsistent dans la longue durée.

Actuellement, les problèmes relatifs à la conservation du patrimoine urbain et territorial et à la mise en valeur des paysages culturels peuvent être abordés à partir de deux cadres théoriques que tout oppose. De fait, ils diffèrent non seulement par leur nature, leurs principes fondamentaux et leurs méthodes, mais par-dessus tout, parce qu'ils sont fondés sur deux conceptions antagonistes de l'histoire.

CADRES THÉORIQUES / TABLEAU COMPARATIF

MORPHOGENÈSE DES MILIEUX BÂTIS	THÉORIES DE LA RESTAURATION
NATURE	
<p>Théorie descriptive-explicatrice SCIENCE (grammaire générative)</p> <p>Discipline autonome fondée sur l'observation du cadre bâti réel</p> <p>Hypothèses vérifiées dans le réel et qui peuvent être réfutées sans remise en cause des postulats.</p>	<p>Théories normatives-prescriptives DOCTRINE (morale)</p> <p>Fondée sur :</p> <p>Jugements de valeur</p> <p>Dogmes</p> <p>Critères esthétiques</p>
BUTS	
<p>Décrire les lois immanentes qui gouvernent les processus de transformation des milieux bâtis</p> <p>Identifier les règles de morphologie et de syntaxe particulières à chaque lieu</p>	<p>Énoncer des :</p> <p>Principes, prescriptions, préceptes normes universels</p>

D'un côté, les théories de la restauration, sur lesquelles s'appuient les politiques traditionnelles de sauvegarde et de mise en valeur des biens culturels ; de l'autre, la morphogenèse des milieux bâtis, une discipline scientifique qui étudie les processus de formation et de transformation des établissements humains.

Normatives et prescriptives, les théories de la restauration entendent orienter les interventions sur le patrimoine sur la base d'un ensemble de normes, d'interdits et de prescriptions ; par conséquent, elles s'apparentent bien davantage à une morale qu'à une discipline scientifique. De fait, elles constituent une doctrine dont les dogmes ne sont pas exclus de biais idéologiques⁴. et dont les préceptes ne sont applicables qu'associés à des jugements de valeur, notamment d'appréciations esthétiques, difficiles à distinguer de simples jugements de goût ou d'expressions subjectives de préférences. La morphogenèse des milieux bâtis, au contraire, est une théorie descriptive et explicative qui possède tous les caractères

essentiels d'une science : il s'agit d'une discipline autonome, fondée sur l'observation du cadre bâti réel ; ses hypothèses se vérifient dans la réalité et l'on peut les réfuter sans remettre en cause ses postulats. La morphogenèse procède à une reconstruction des processus de formation et de transformation qui ont produit les bâtiments, les tissus urbains, les villes et les structures territoriales existants. Elle vise l'élaboration d'une grammaire transformationnelle, identifiant les règles et les tendances propres à chaque aire culturelle qui gouvernent historiquement les relations de dérivation et de coprésence entre les formes des objets construits, qu'ils soient de même magnitude ou d'échelles différentes.

Tandis que les théories de la restauration cherchent à formuler des principes universels, la méthode morphologique s'oppose à l'étude des objets construits en dehors de leur contexte géographique et en dehors de leur environnement temporel. De fait, il s'agit de reconstruire des savoirs organisés qui sont le fruit de l'expérience d'aménager des lieux, en situation historique réelle, dans une aire culturelle donnée.

CONCEPTIONS OPPOSÉES DE L'HISTOIRE

Morphogenèse des milieux bâtis	Théories de la restauration
OPÉRANTE (active) Historicité = condition d'existence Le passé explique le présent et contient l'avenir	LINÉAIRE Historicité = valeur d'ancienneté Le présent est distinct du passé
Dérivée de la « nouvelle histoire » Intérêts premiers : Vie quotidienne des gens ordinaires Phénomènes de longue durée	Dérivée de l'histoire des arts décoratifs Intérêt premiers : Vie des personnages célèbres Faits marquants / Événements majeurs

À la base des théories de la restauration et de la morphologie du milieu bâti, il y a deux conceptions opposées de l'histoire. Les théories de la restauration sont fondées sur une compréhension linéaire de l'histoire de la civilisation. C'est une conception réductrice selon laquelle l'historicité équivaut à la valeur d'ancienneté de sorte que le présent est considéré comme une entité totalement distincte et dissociée du passé.

Cette conception, sous-jacente aussi au concept de patrimoine et à la notion de monument historique, n'est pas sans avoir des conséquences néfastes sur la façon dont sont contrôlées les interventions dans les cadres bâtis existants dans les pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Elle contribue à entretenir l'illusion qu'il est possible d'identifier et d'inventorier, sur la base de leur ancienneté relative, les éléments des territoires humanisés qui devraient être reconnus comme monuments historiques

La notion d'arrondissement historique résulte de cette façon manichéenne d'appréhender le monde construit. Elle a pour conséquence l'adoption de deux attitudes antinomiques, aussi inacceptables l'une que l'autre, dans l'ensemble des pratiques d'aménagement. D'un côté, on soumet les centres historiques à des mesures extrêmes de conservation qui ont pour effet de les soustraire au processus de transformation continue qui est, pour les tissus et les organismes urbains, une condition absolue de survie. De l'autre, on se sent justifié de transformer le reste de la ville, présumé sans valeur historique, sans égard pour les continuités reconnaissables qui ont forgé l'identité des lieux et pour le maintien de leurs caractères hérités essentiels.

Histoire active

L'étude des processus de formation et de transformation des établissements humains s'appuie sur une conception de l'histoire radicalement différente. Fondée sur le concept d'« histoire active »⁵, Elle voit dans le territoire humanisé un enregistrement de son processus historique de formation.

Tout objet construit est donc considéré comme une individualisation d'un processus historique de diversification et de spécialisation des formes dans lequel le présent s'explique par le passé et conditionne le devenir. Ainsi, « l'historicité » est comprise comme condition même d'existence des objets, indissociable de leur inscription dans l'espace et le temps, par conséquent, à leur pertinence à une époque définie et à un lieu particulier.

Il va sans dire que ce postulat est peu compatible avec l'idée d'un caractère universel de l'histoire, de son appartenance à tous, qui sous-tend l'expression « patrimoine mondial de l'humanité ». Par essence, le patrimoine bâti ne peut qu'appartenir en propre à une communauté, à une aire culturelle particulière, à une nation. Un objet peut sans doute avoir une valeur patrimoniale significative pour l'un ou l'autre des grands écoumènes humains. À la limite, l'expression patrimoine mondial ne peut faire de sens qu'appliqué à l'écoumène primitif qui constitue la matrice commune des diverses cultures du bâti. En vérité, l'appartenance à l'humanité est le degré zéro de l'identité culturelle.

OPPOSITION MÉMOIRE - HISTOIRE

MÉMOIRE	HISTOIRE
<p>La mémoire est la vie, portée toujours par les groupes vivants et, pour ce même motif, en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et les manipulations, susceptible de latences prolongées et de revitalisations improvisées.</p>	<p>L'histoire est la reconstruction, toujours problématique et incomplète, de ce qui n'est plus.</p>

La mémoire est un phénomène toujours actuel , un lien vécu dans l'éternel présent.	L'histoire est une représentation du passé.
La mémoire se nourrit de souvenirs perdus , globaux ou fluctuants, particuliers ou symboliques, sensibles à tous les transferts, les schèmes, les censures ou les projections.	L'histoire , comme opération intellectuelle et laïcisante, fait appel aux analyses et au discours critique.
La mémoire installe le souvenir dans le sacré.	L'histoire le déniche et le rend tout prosaïque.
Il existe autant de mémoires que de groupes sociaux.	L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne une vocation universelle.
La mémoire s'enracine dans le concret , dans l'espace, dans le geste, dans l'image et dans l'objet.	L'histoire se lie à la continuité temporelle , aux évolutions et aux rapports entre les choses...

PLAROCHELLE/ 10.01

SELON P. NORA

Mémoire et identité

Pour les individus comme pour les groupes sociaux, la perte de la mémoire entraîne une perte de l'identité. La conscience de soi implique en effet la capacité de relier l'expérience du présent avec les souvenirs et les rêves d'avenir. Il va de soi que sans une sélection des informations qui sont traitées dans la conscience, cette expérience serait pur chaos.

La mémoire n'est pas une faculté de l'intelligence, mais une activité de l'imagination humaine. Son rôle n'est pas de conserver des savoirs historiques ou d'archiver les souvenirs d'expériences du passé qu'on pourrait revivre à volonté. La mémoire est invention. En contribuant à diriger l'attention sur certains objets, la mémoire participe à l'élaboration des significations que la conscience attribue aux événements et aux choses perçues. La mémoire assure ainsi, par une forme de synthèse de transfert, la présence active des expériences vécues dans le passé dans la compréhension du présent.

Matérialité et sens

La fortune critique de l'expression « lieu de mémoire » dans la littérature récente concernant le patrimoine bâti est le symptôme d'une prise de conscience du fait que les politiques de gestion du patrimoine accordent une primauté trop absolue à la seule dimension matérielle des biens culturels.

Dans tout artefact, il y a de la matérialité et du sens. Aussi, la conservation physique des paysages culturels ne suffit pas à assurer le maintien des

significations qui fondent leur valeur en tant que bien patrimonial. Encore faut-il aussi maintenir vivantes les significations des éléments susceptibles d'activer la mémoire de ceux qui habitent les lieux. On sait que l'historicité du cadre de vie est un facteur corrélé au niveau de santé mentale des populations.

Dans la gestion traditionnelle du patrimoine bâti, l'entretien du sens passe habituellement par des actions de commémoration et des programmes d'interprétation. Dans les deux cas, le sens attribué au monument historique est un sens « fermé », puisqu'il est convenu, décrété intentionnellement. Dans l'expérience réelle des établissements humains comme dans la véritable expérience esthétique, le sens, au contraire, est « ouvert » à des significations et à des interprétations innombrables⁶.

Maintenir l'identité des lieux

La mission fondamentale des organismes de défense du patrimoine bâti devrait être de restaurer le caractère reconnaissable des lieux qui ont perdu leur identité, dénaturées par des interventions en rupture avec leur processus historique de formation et de transformation. De fait, toute intervention majeure dans le milieu bâti devrait chercher à concilier les transformations nécessaires du cadre bâti existant avec la sauvegarde de l'identité du lieu. Cela implique l'adoption d'une attitude unique à l'égard de tous les contextes d'intervention et d'une vision unitaire de l'ensemble des composantes du territoire, compris comme oeuvre ouverte, comme sédimentation historique et enregistrement du processus d'humanisation du milieu naturel.

Une unification des instances administratives responsables de la gestion du patrimoine et des politiques d'aménagement me semble un prérequis à l'émergence de pratiques d'aménagement soucieuses du maintien de la lisibilité des caractères hérités essentiels qui confèrent aux lieux leur identité reconnaissable.

L'élaboration de mesures de contrôle des transformations des milieux bâtis existants devrait être fondée sur une connaissance objective de leurs facteurs structuraux générateurs plutôt que sur des jugements esthétiques ou des préceptes dogmatiques.

Cela implique que l'on procède, d'une fois à l'autre, à une évaluation de la « transformabilité » de chaque contexte, nécessaire pour identifier les permanences structurales qui fondent l'identité du lieu, c'est-à-dire leurs caractères hérités essentiels. Pour accomplir une telle tâche, les outils cognitifs de la recherche morphologique semblent les plus appropriés et sont certainement beaucoup plus puissants que ceux de la doctrine de conservation.

Bref, il s'agit de travailler à remplacer les normes — les prescriptions et les interdits universels — de la doctrine de la conservation par les règles d'une grammaire transformationnelle, des règles déduites d'une analyse scientifique rigoureuse des processus historiques de genèse et de transformation des structures du milieu bâti propre à chaque lieu.

Pierre Larochelle est professeur associé à l'École d'architecture de l'Université Laval. Spécialiste de l'étude des processus de genèse et de transformation des établissements humains, il poursuit des recherches sur les méthodes de caractérisation et de requalification des milieux bâtis existants. Il est engagé dans le développement d'outils cognitifs et de méthodes de design fondées sur une connaissance approfondie de l'histoire des lieux et axées sur le maintien de leur identité culturelle. Il joue un rôle actif au sein d'organismes de défense du patrimoine construit.

Adresse : 1070, avenue de Montigny, Québec, G1S 3T7 Canada

Tél. : (418) 682-3218 Fax : (418) 656 2785 Courriel : pierre.larochelle@arc.ulaval.ca

¹ Giovanetti, Francesco. (1997) *Manuale del Recupero del Comune di Roma*. Roma : DEI.

² Voir : Caniggia, Gianfranco (1997) « Valori et modalità del restauro : valore storico e valore architettonico — relatività e consumo dell'opposizione dei termini 'falso' — 'vero' », in : CANIGGIA, Gianfranco (1997) *Ragionamenti di tipologia. Operatività della tipologia processuale in architettura*. Firenze : Alinea editrice ; Françoise Choay (1995) *Sept propositions sur le concept d'authenticité et son usage dans les pratiques du patrimoine historique*. Unesco. Actes de la conférence de Nara sur l'authenticité ; La sopravvalutazione isterica del valore dell'autenticità, in : Marconi, Paolo (1993) *Il restauro e l'architetto*. Saggi Marsilio.

³ ...Le goût de l'authenticité à tout prix est le produit idéologique d'une société mercantile [...] privilégier l'original est comme privilégier la première édition numérotée d'un livre plutôt que la seconde édition : problème pour les antiquaires et non pour les critiques littéraires. (Umberto Eco, *Trattato di semiotica generale*)

⁴ Il suffit de penser à l'opprobre dont la réfection (*ripristino*) philologique ou typologique fait l'objet dans les Chartes du patrimoine et la survalorisation corollaire de la nouveauté, sans doute influencée par les dogmes du mouvement moderne.

⁵ Le concept de *storia operante* a été inspiré à Saverio Muratori, fondateur de la typo-morphologie, par l'historicisme absolu de Benedetto Croce.

⁶ Je me réfère à l'essai de Umberto Eco (1962) *Opera aperta*.